



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 NOVEMBRE 2016

Délibération N° 16/ 030

**FINANCEMENT SUR FONDS PROPRES DE TRAVAUX
DANS LE CADRE DE L'OPERATION SAINT-DIE - DUCEUX**

Le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu les travaux effectués par l'EPFL dans le cadre de l'opération Saint-Dié Duceux,

Considérant l'impossibilité matérielle de parvenir à un accord transactionnel avec les différentes parties à l'opération,

Vu le rapport du Directeur Général,

Sur proposition du Président,

- autorise la directeur général à ouvrir une enveloppe complémentaire de 250 000 € TTC pour financer des travaux sur fonds propres en faveur de l'opération Saint-Dié Duceux

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

VU ET APPROUVE
LE 30 NOV. 2016

Le Préfet de Région,
Pour le Préfet et par délégation

Le Secrétaire Général Adjoint pour
les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR